



## Groupe de travail - mouvement 2011

Un groupe de travail, concernant les examens des demandes de nomination sur les postes à profil, s'est tenu ce jeudi 12 mai 2011.

<b>ASH</b>	<b>Nombre de postes vacants</b>	Nombre de collègues ayant reçu un avis favorable	Nombre de collègues ayant reçu un avis défavorable	Nombre de collègues ayant une candidature invalidée
Poste d'enseignant en CLIN	0	2	1	2
Adjoint spécialisé au CMPP Henri-Wallon	0	1	0	2
Coordonnateur du dispositif d'accompagnement des élèves handicapés	0	0	0	1
Chargé de mission ASH 50%	0	1	0	0
Poste d'enseignement spécialisé TSL au CHU Nord 50%	0	1	0	1
Enseignant spécialisé à l'UASA Amiens	0	1	0	3
Poste enseignant spécialisé CLIS TED (2 postes à Piloni Abbeville – 1 poste Marcel Follet Amiens)	3	2	1	11
Coordinateur ULIS (Lycée B de Perthes Abbeville – Collège Crécy-en-Ponthieu – collège Ponthieu Abbeville)	3	5	0	20
Chargé de mission SEGPA/ULIS	1	1	1	0
Maison d'arrêt Amiens 50%	0	1	0	7
Enseignant en classe relais	0	2	0	1
Poste à l'IUFM de chargé de mission suivi des stagiaires CAPA-SH 50%	1	1	0	0
Enseignant référent (Abbeville Collège Ponthieu – collège G Mareschal Amiens – Collège Sagebien Amiens)	3	4	2	4
Secrétaire de réseau de réussite scolaire	0	3	0	5

Direction prioritaire totalement déchargée (Etouvie B Amiens – Voltaire Amiens – Michel Ange Amiens – Pigeonnier Amiens)	4	5	2	1
Animateurs TICE	13	13	1	0
Chargé de mission départemental en informatique	0	0	1	0
Poste d'animation Antenne de documentation pédagogique	0	0	1	0
Animateur pédagogique à l'Historial de la grande guerre de Péronne	0	1	1	0
Animateur pédagogique au musée de Picardie	0	0	0	1
Conseiller pédagogique auprès de l'IEN adjoint à l'IA	0	2	2	0
Conseiller pédagogique Maternelle	1	1	0	0
Conseiller pédagogique départemental d'Education musicale	1	1	0	0
Conseiller pédagogique EPS (Amiens 2 – Vimeu – Ponthieu Marquenterre)	3	4	0	1
Conseiller pédagogique départemental EPS	1	2	0	0
Conseiller pédagogique adjoint IEN	0	3	1	1
Enseignant itinérant LV (école Corderies Saint Valery)	1	1	<b>1 avis réservé</b>	
Animateur soutien langage 50% maternelle Schweitzer	1	2	1	9



## Groupe de travail - mouvement 2011

### Direction d'école annexe et d'application

Aucun poste vacant

Aucun collègue n'est inscrit sur la liste d'aptitude 2011/2012

### Direction d'établissement spécialisé

2 sortants de stage

1 susceptible de partir en stage

### Psychologue scolaire

- 3 postes vacants
- Aimé Merchez Ailly sur Somme
  - Saint Maurice Amiens
  - Petrucciani Corbie

Aucun sortant de formation

Avant de commencer le groupe de travail, le **SE-UNSA** s'est étonné de retrouver dans les avis des postes à profil des avis favorables et des avis très favorables. Nous avons déjà demandé que tous les avis soient traités de la même façon : avis favorable, puisque le barème départage les collègues ensuite pour l'attribution des postes. L'administration a bien précisé que l'attribution se fera au barème et qu'elle a oublié de tenir compte de notre observation.

Pendant la séance le **SE-UNSA** a défendu un collègue qui avait passé un entretien pour une candidature de direction en éducation prioritaire totalement déchargée. Celui-ci avait obtenu un avis favorable lors de l'entretien. L'IA a émis des réserves car ce collègue étant déjà directeur en RRS avait une obligation morale de rester sur ce poste 3 ans. Le **SE-UNSA** a été très surpris que l'IA invoque cet engagement moral et que parallèlement il ait pu convoquer ce collègue à l'entretien et lui mettre un avis favorable ! Devant notre insistance, l'IA va réfléchir. Il donnera sa réponse la semaine prochaine.

Pour les postes de référents Handicap et pour ceux de coordinateurs ULIS la commission a non seulement émis un avis mais elle a aussi classé les collègues quand ils étaient plusieurs à demander un même poste.

Ce classement se fait uniquement pour ces catégories de postes car les collègues du premier et second degré peuvent les demander.

### Cas particuliers

La commission a examiné le dossier des collègues ayant interpellé le médecin de la prévention sur des problèmes médicaux ou l'assistante sociale sur des problèmes sociaux. L'administration a précisé que cette année le nombre de dossiers à examiner avait augmenté. De plus, vu le nombre de priorités à traiter avec la carte scolaire, l'IA a décidé d'accorder une priorité aux collègues qui ont eu un avis médical ou social qui préconise sans ambiguïté l'octroi de cette priorité. Sur les 13 dossiers examinés :

- 6 collègues ont obtenu une priorité normale étendue sur tous leurs vœux (sauf zone géographique)
- 4 collègues verront leur situation revue à la phase d'ajustement puisque non titulaires de leur poste.
- 2 collègues stagiaires CAPA-SH n'auront pas de priorité particulière puisqu'ils en possèdent déjà une en tant que stagiaire.



## Groupe de travail - mouvement 2011

### Permutations informatisées : demandes d'annulation

2 collègues demandent à ne plus bénéficier de leur permutation pour raisons personnelles (une qui sort, une qui rentre). L'IA accède à leur demande.

### Questions diverses

L'IA annonce qu'il n'a toujours pas le contingent de PE stagiaires pour le département (à savoir 65 pour l'Académie).

Notre département comptera environ une dizaine de collègues en surnombre à la rentrée.

Les exéats seront examinés lors de la CAPUD du 1<sup>er</sup> juin tandis que les inéats le seront plus tardivement.

Le **SE-UNSA** a demandé de préciser comment seront traités les collègues qui sont en poste dans les écoles mises sous vigilance dans le cadre de la carte scolaire. L'IA a confirmé qu'il n'y aurait aucun changement : ils participent au mouvement et seront contactés lorsque les décisions de carte scolaire seront connues. Ils pourront alors décider de retourner sur leur poste initial ou rester sur celui obtenu.

Par ailleurs, le **SE-UNSA** a une nouvelle fois interpellé l'IA sur la situation des collègues qui étaient nommés sur des postes fractionnés. Si par mesure de carte scolaire, ces postes sont modifiés les collègues se verront attribués une priorité absolue sur le poste recomposé **ou** une priorité normale sur les autres postes. Le **SE-UNSA** a demandé qu'ils puissent bénéficier des 2 priorités. L'IA a annoncé qu'il allait réfléchir à cette proposition.

Interrogé sur les lieux de formation CAPA-SH pour l'année 2011-2012, l'IA a précisé qu'il ne les connaissait pas encore.

L'attribution des temps partiels sera connue en juin après la phase principale du mouvement